

LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR
L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA

ORGANE OFFICIEL

SYSTÈME DE COTISATION

VOLUME XIV.—No. 8.

OTTAWA, ONT., JUIN 1909

Abonnement \$1.00 par an.



Président d'Honneur, Mgr. J. T. DVHAMEL, Archevêque d'Ottawa

Monseigneur Joseph Thomas Duhamel

Il n'est plus !...

Il a passé en faisant le bien !

C'est ce que l'on doit dire de Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, enlevé subitement à l'affection de ses ouailles.

Toujours, la mort est une visiteuse importune, mais combien plus encore quand elle s'attaque à un haut dignitaire ecclésiastique ! Le deuil plane alors sur une famille nombreuse. Il laisse un troupeau sans pasteur. Les cœurs vraiment catholiques sentent alors la perte qu'ils viennent de faire. Ils le sentent, et ils trahissent leurs regrets par la tristesse.

Avec raison dit-on de Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa qu'il était aimé. Tout le diocèse a proclamé hautement son affection pour son évêque, par la consternation avec laquelle il a appris la triste nouvelle. A Ottawa, par exemple, bien qu'imparfaitement renseigné sur l'heure de l'arrivée de la dépouille mortelle, un public nombreux et recueilli remplissait les rues sur tout le parcours du cortège. On savait que Monseigneur ne pouvait guère lutter longtemps contre la maladie qui le tenait, on savait qu'il s'imposait héroïquement un travail ardu, on prévoyait qu'il devait dire brusquement un adieu à la terre ; cependant, la nouvelle de sa mort a produit l'effet d'un coup de foudre. Facile explication : on est toujours surpris de ce que l'on ne désire pas.

Faut-il ici faire l'éloge du disparu ? Cet éloge n'est plus à faire. Il y a longtemps que les diocésains ont appris à connaître le zèle apostolique, l'intelligence ouverte, la volonté ferme et le cœur paternel du doyen de l'épiscopat canadien. S'il a passé avec succès à travers bien des difficultés, c'est grâce à son sens profondément religieux et à son tact merveilleux.

Qu'il suffise de dire que longtemps la population du diocèse d'Ottawa conservera le souvenir de l'archevêque disparu et qu'elle n'a qu'un souhait : avoir un successeur qui marchera sur ses traces.

Biographie

A Contrecoeur, comté de Verchères, naquit, le 6 décembre 1841, Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel. Son père, François Duhamel,

et sa mère, Marie-Joseph Audet-Lapointe, étaient des cultivateurs riches en vertus chrétiennes. De onze enfants, Joseph-Thomas était le dernier. Il avait à peine deux ou trois ans quand ses parents émigrèrent à Bytown. Il entra, avec ses deux frères, au collège d'Ottawa, dès l'ouverture de celui-ci par Mgr Guigues. Rapides furent les progrès du jeune Thomas, au point qu'à l'âge de moins de seize ans, ayant terminé son cours classique, il entra au grand séminaire. Six années de sa vie s'écoulèrent là, soit comme élève de théologie, soit comme professeur. Le 19 décembre 1863, il était ordonné prêtre.

D'abord envoyé à Buckingham pour aider M. le curé Jouvant à desservir cette paroisse et les missions environnantes, M. Duhamel fut nommé curé de St-Eugène de Prescott six mois plus tard. Là, il réussit à transformer cette paroisse au point d'en faire l'une des plus belles du diocèse. Son tact et sa fermeté le servirent à merveille dans cette tâche. Et le curé de St-Eugène, malgré ses occupations multiples, trouvait encore le temps d'aller prêcher dans les églises voisines. Il n'avait pas encore trente-trois ans, il prodiguait partout son zèle sans rien rêver de plus élevé que sa situation, quand, après un voyage à Rome avec Mgr Guigues, et juste au moment où il s'occupait de la modification de la loi sur la construction des églises, la nouvelle de son élévation à l'épiscopat vint le surprendre. En vain chercha-t-il à se dérober à cet honneur. Les évêques réunis à Québec étaient meilleurs juges que lui en pareille matière.

Les cérémonies du sacre et de la prise de possession eurent lieu le 28 octobre 1874. Les trois prélats consécrateurs furent : Sa Grâce Mgr Taschereau, Mgr Laflèche et Mgr Fabre. Le sermon fut donné par Mgr Langevin.

Le nouvel évêque prenait un diocèse où l'ordre administratif, en dépit du dévouement et du zèle apostolique de Mgr Guigues, ne régnait guère. Dans le domaine spirituel, Mgr Guigues avait défriché ; restait à semer. Il fallait aussi relever la situation financière, rétablir la discipline ecclésiastique que l'exigence des circonstances avait fait se relâcher. Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel fit tout cela. Il expédia, en peu de temps, beaucoup de beso-

gne Administrateur habile, il resta quand même apôtre charitable, et on le vit maintes fois ordonner des quêtes dans tout son diocèse pour porter secours à des incendiés, des inondés, etc., du Canada, de France et même d'Irlande. Bref, son œuvre parle aujourd'hui d'elle-même.

Mgr Duhamel et l'Union St-Joseph

A titre de membres de l'Union St-Joseph du Canada, nos lecteurs se sentiraient plus durement frappés que le public en général par la mort de l'Archevêque d'Ottawa. Il était le Président d'honneur de leur société et toujours il lui a témoigné une vive sympathie. Comme société catholique et nationale, Monseigneur Duhamel désirait la voir étendre de vigoureux rameaux par tout le Canada. A ses débuts, il n'était pas là pour la diriger, mais à ses jours de tendre jeunesse, il honorait souvent de sa visite l'humble ralliement de Canadiens-Français désireux de s'aider les uns les autres, désireux aussi de trouver dans l'union une force contre les influences pouvant attenter à leur nationalité et à leur religion.

Les membres de la dernière session fédérale n'ont certes pas oublié que Monseigneur Duhamel les a alors favorisés d'une visite et a eu pour eux des paroles d'encouragement et d'affection. Aussi, la société, en perdant son Président d'honneur, a perdu un père. Elle espère, cependant, que de là-haut il veillera sur elle, afin qu'elle puisse continuer son œuvre féconde.

Pour mettre nos lecteurs en mesure de juger de la sollicitude de feu Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel pour l'Union St-Joseph du Canada, nous reproduisons ce qui suit du procès-verbal de la séance du 17 août dernier de la dernière session fédérale :

« Sa Grandeur entre dans la salle des séances, accueillie par les applaudissements des conseillers. Au nom de la délégation, le Rév. M. Chatelain, curé de Thurso, souhaite la bienvenue au distingué visiteur. Il lui dit combien la délégation est heureuse et fière de l'honneur que lui fait son vénéré Président d'honneur, le doyen de l'épiscopat cana-

dien. Il lui exprime la reconnaissance des sociétaires de leur avoir donné pour Chapelain général Mgr J. O. Routhier, ce prêtre si dévoué à la cause catholique et canadienne-française. Il lui présente l'hommage du respect et de la vénération des 23000 membres de l'Union St-Joseph et demande pour les délégués la bénédiction épiscopale.

« Les délégués s'étant agenouillés, Sa Grandeur les bénit, eux et leurs travaux.

« Sa Grandeur répond ensuite aux paroles de bienvenue du Révérend M. Chatelain. Il dit combien il est touché de l'hommage qu'il lui a fait de la soumission des membres de l'Union St-Joseph. Il a toujours aimé, dit-il, cette association si catholique et si canadienne-française. Fondée d'abord pour les ouvriers seulement, elle a grandi à pas de géants et embrasse aujourd'hui toutes les sphères de la société. Ses bureaux occupent aujourd'hui un superbe édifice, et il applaudit à cette nouvelle preuve de prospérité. Il exhorte les délégués à travailler avec paix, concorde et union dans les meilleurs intérêts des sociétaires qu'ils représentent. Il a confiance dans les lumières et le bon esprit de la délégation et espère que la session fédérale de 1908 sera fertile en bons résultats pour notre association. Pour lui, il lui continuera toujours son estime et sa sympathie. »

Résolution de Condoléances

Voici le texte de la résolution de condoléances envoyée par l'Union St-Joseph du Canada à Monsignor Routhier :

Ottawa, 7 juin 1909.

Monsignor J. O. Routhier,
administrateur *sede vacante*
du diocèse d'Ottawa.
Monsignor,

A une assemblée spéciale du Conseil Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada, la résolution suivante a été adoptée, avec ordre de vous être transmise :

« Consternation, peine et recon-
naissance, tels sont les trois senti-
ments qui se disputent le cœur
des membres de l'Union St-Joseph
du Canada à la nouvelle de la dis-
parition de leur vénéré Président

" d'honneur : consternation, parce
" que l'inexorable faucheuse a agi
" avec rapidité ; peine, parce que
" les brebis aimaient leur pasteur
" comme elles étaient aimées de lui ;
" reconnaissance, parce que l'Union
" St-Joseph du Canada comptait,
" dans la personne de Monseigneur
" Joseph-Thomas Duhamel, un pro-
" tecteur.

" Aussi, se faisant l'interprète
" fidèle de tous les membres de la
" société, le Conseil Exécutif, réuni
" en assemblée spéciale, offre ses
" condoléances les plus sincères et
" sa sympathie la plus vive à l'Ar-
" chiconfrérie du diocèse d'Ottawa
" dans le malheur qui vient de la
" frapper. Il a été à même de cons-
" tater la charité féconde, le zèle
" infatigable, les hautes qualités de
" cœur et d'esprit de celui que vé-
" néraient les membres de l'Union
" St-Joseph du Canada, et il com-
" prend la grandeur de la perte que
" vient de faire l'Eglise.

" Veuillez Monseigneur J. O. Rou-
" thier, vingt-cinq années durant
" vicaire-général de Monseigneur
" Duhamel et partant plus cruelle-
" ment atteint par la mort de son Ar-
" chevêque, accepter le franc témoi-
" gnage de sympathie de la société
" dont il est le Chapelain général.

" A tout le clergé du diocèse,
" l'Union St-Joseph du Canada ex-
" prime aussi ses condoléances."

Portrait fidèle

Dans l'histoire de la province
ecclésiastique d'Ottawa, le Rév. P.
Alexis a tracé de main de maître le
portrait de Monseigneur J. T. Du-
hamel :

" Intelligence ouverte, il voit vite
et bien ; volonté ferme, il hésite ra-
rement ; il écoute un conseil, mais
ne subit point d'influence ; il est
surtout discret. D'un caractère na-
turellement impérieux, la religion et
la responsabilité de sa charge ont
complètement dominé ce côté fa-
cheux de son caractère."

Tribut d'Hommages

Tenant à rendre un solennel tri-
but d'hommages et de regrets à leur
vénéré Président d'honneur, les
membres de l'Union St-Joseph du
Canada domiciliés à Ottawa et dans
les environs se sont rendus en corps
à la Cathédrale, mercredi soir, 9
juin, pour prier près de la dépouille
funèbre de Monseigneur Joseph-
Thomas Duhamel.

Après s'être ralliés au coin des
rues York et Dalhousie, ils se sont
dirigés, d'un pas grave, vers la der-
nière demeure de l'Archevêque re-
gretté. C'était un jour de semaine ;
néanmoins, bon nombre de mem-
bres avaient répondu à l'appel et
avaient pris place dans les rangs.

Arrivés dans le temple tendu de
draperies noires, les membres de
l'Union St-Joseph, dans un pieux
recueillement, ont récité le chapelet.
Monsignor Routhier, administrateur
du diocèse et chapelain général de
la société, a bien voulu dire le cha-
pelet avec les membres de l'Union
St-Joseph, et les faire défiler, sans
passer derrière la foule, autour de
la dépouille de l'Archevêque.

Le Service

L'intention première des têtes di-
rigeantes de la société était de con-
voquer les membres à assister en
corps, avec grand déploiement, au
service de sépulture de l'Archevêque
d'Ottawa. Devant la perspective
certaine qu'un public trop nombreux
envahirait l'église, et de la nécessité
de n'y admettre que les personnes
munies de cartes spéciales, force fut
de renoncer à l'idée d'une démon-
stration organisée. En conséquence,
l'Union St-Joseph a dû se contenter
de se faire représenter au service
par les membres de l'Exécutif.

Il n'entre pas dans notre cadre
de dire ici tout ce qu'ont revêtu de
majestueux les pleurs de l'Eglise
sur la dépouille de l'un de ses pré-
lats. Est-ce possible d'ailleurs ? Ce
cérémonial d'une éloquence extra-
ordinaire, ces chants magnifiques
d'expression, cette impression sais-
sante se dégageant du recueille-
ment général, tout cela touche au
sublime. Impossible de décrire ; il
faut voir. Et voir, c'est constater
la grandeur de la religion catholique.
On est comme anéanti devant les
prières de l'Eglise sur les restes
d'un homme qui a consacré sa vie
à son service.

Dans le temple rempli des sommi-
tés ecclésiastiques et sociales du
pays, Monseigneur Bruchési, arche-
vêque de Montréal, a fait, du prélat
défunt, un éloge sincère, vrai, élo-
quent. Avant lui, Monseigneur
O'Connor, archevêque de Toronto,
avait parlé en anglais.

Nous nous faisons un devoir de
publier *in extenso* l'oraison funèbre
prononcée par Monseigneur Bruché-
si ; elle mérite d'être lue et con-
servée !

Oraison funèbre

**Mihi vivere Christus est, et mori
iucrum. — Ma vie à moi c'est le
Christ, et mourir m'est un gain. —
Ep. aux Philippiens, ch. I, v. 21.**

Vous souvenez-vous de la matinée
ensoleillée du 29 juillet 1886 où
tout, dans cette basilique, faisait
fête à l'évêque d'Ottawa devenu,
par un décret de Rome, le premier
métropolitain d'une nouvelle pro-
vince ecclésiastique ?

Son illustre frère de Montréal,
archevêque, lui aussi, depuis la
veille, l'entourait de sa sympathie,
tandis que près de l'un et de l'autre
brillait dans tout son éclat la pour-
pre du premier cardinal canadien,
l'Eminentissime archevêque de Qué-
bec.

C'étaient des jours glorieux qui
se levaient pour notre pays et pour
cette ville d'Ottawa, en particulier.
Le Saint-Siège reconnaissait les
progrès et l'importance de nos
Eglises et voulait récompenser la foi
et le dévouement de ses fils. La
même joie faisait battre tous ces
cœurs, les mêmes félicitations et
les mêmes vœux s'échappaient de
toutes les âmes : **Ad multos et
faustissimos annos.**

Des trois prélats objets de ces
démonstrations grandioses, deux
étaient partis laissant le souvenir
des plus belles vertus et de grands
travaux accomplis. Il en restait un
qui portait avec un admirable cou-
rage ses trente-cinq années d'épis-
copat, luttant, se dépensant comme
aux premiers jours : c'était votre
chef et votre père, prêtres véné-
rables, Religieux, Religieuses et
fidèles de ce diocèse. Vous l'aimiez
et vous savez combien il vous ai-
mait. La mort vient de le terrasser
soudain, et celui à qui il avait jadis
confié l'honneur de célébrer la gloire
du Pallium archiepiscopal remonte,
après vingt-trois ans, dans cette
chaire, pour se faire auprès de son
cerueil l'interprète de votre dou-
leur et de la douleur du pays tout
entier.

Quel contraste ! Les draperies
de deuil ont remplacé les bander-
olles et les bannières de fête, les
hymnes funèbres succèdent aux
cantiques d'allégresse, aux sou-
haits de bonheur et de longue vie.
Ah ! les bonheurs d'ici-bas sont de
courte durée ! Le Pallium tant de
fois porté dans la splendeur des
cérémonies pontificales va descen-
dre dans la tombe comme le vénéré
prélat qui s'en revêtait. Pallium
et pourpre glorieuse, honneurs et
dignités, rêve et fortune, elle en-
gloutit tout dans la tombe ; nos
œuvres seules lui échappent, car
c'est l'Eternel qui les attend pour
les réprouver ou les couronner.

Or, c'était bien un homme d'œu-

vres que le Pasteur que nous pleu-
rons. Je n'entends pas ici de ces
œuvres brillantes peut-être en ap-
parence, mais vides aux yeux de
Celui qui sonde les reins et les
cœurs, parce que c'est l'orgueil ou
l'ambition qui les inspire. Non,
non, je parle des œuvres vraiment
grandes et seules dignes d'un
apôtre, qui n'ont pour but que la
gloire de Dieu et le bien de l'hu-
manité, accomplies par le senti-
ment constant du devoir, dans le
parfait détachement de soi-même,
dans l'abnégation et le sacrifice,
sans la moindre recherche de l'ap-
probation des hommes et avec une
indéfectible charité.

Avouons, Mes Frères, que des
motifs d'action aussi désintéressés
et aussi nobles étaient inconnus
dans le monde avant le Christ.
C'est Lui qui les a révélés, donnant
toujours l'exemple en même temps
que le précepte, et pouvant dire à
ses disciples, en les quittant, ce
qu'aucun sage, aucun chef d'école
n'aurait pu et n'aurait osé dire
jusques-là : "Faites comme j'ai
fait."

Or, le Christ a été compris et,
ce qui est plus merveilleux encore,
il a été suivi, imité par ceux qu'il
avait conviés à le suivre. Il est
resté pour eux l'unique idéal divin
qu'il faut étudier et copier sans
cesse. Il n'est pas de modèle de
vertu en dehors de Lui. "Je ne
sais que le Christ, disait Saint
Paul, et le Christ souffrant, humilié,
crucifié." Il s'était pénétré de son
esprit, il avait en quelque sorte,
au témoignage de Saint Jean
Chrysostôme, attiré en lui son
cœur, et résumant ses sentiments
les plus intimes d'un mot éner-
gique, celui que je vous citais tout
à l'heure, il s'écriait : "Ma vie à
moi c'est le Christ", comme s'il
n'eût plus fait qu'un avec Lui :
Mihi vivere Christus est.

Eh bien, Mes Frères, c'est ce
mot sublime que je ne crains pas
d'appliquer à l'archevêque disparu,
et je le lui applique dans toute la
sincérité de mon âme, moi qui l'ai
intimement connu et tendrement
aimé. Nul d'entre vous ne me
contredira, j'en suis certain, et voilà
ce qui, à mes yeux, fait de Mgr
Joseph Thomas Duhamel un évêque
vraiment selon le cœur de Dieu.

Né à Contrecoeur, paroisse du
diocèse de Montréal, il était le
douzième et dernier enfant d'une
famille modeste, mais aux vertus
robustes, comme notre pays en
compte encore, grâce au ciel, en si
grand nombre. Le père exprimait
un jour quelques inquiétudes au
sujet de l'avenir, mais la mère ré-
pondit : "Ayons confiance, la Pro-
vidence saura bien pourvoir à
tout."

Elle y pourvut en effet, et ses

desseins secrets sur le nouveau né se réalisèrent d'une manière merveilleuse.

Cinq ans plus tard, la famille Duhamel partait pour aller se fixer dans la petite ville de Bytown. Elle était loin de soupçonner alors qu'elle s'en allait dans la future capitale de la Confédération canadienne, et que, dans la personne du petit Joseph Thomas, elle y conduisait son premier archevêque.

Mgr Duhamel a toujours gardé une affection très vive pour sa chère paroisse de Contrecoeur. Il y a quelques années, il y revenait à la demande du pasteur et des paroissiens pour y célébrer le soixantième anniversaire de sa naissance. Ce fut une touchante fête de famille dont le souvenir est resté gravé dans la mémoire de tous ceux qui y prirent part.

En arrivant dans le sanctuaire, l'archevêque aperçut sur le prie-Dieu qu'on lui avait préparé le registre paroissial ouvert par une attention délicate du curé à la page de l'acte de son baptême. A cette vue il ne put contenir son émotion et les yeux pleins de larmes il baisa avec amour la feuille bénie qui attestait sa naissance à la vie chrétienne. Il tenait entre ses mains la plus belle lettre de noblesse que l'homme puisse posséder ici-bas.

Mgr Duhamel se donna de bonne heure au Seigneur et ne se reprit jamais. Tel on le vit au milieu de ses compagnons d'enfance et de ses camarades de collège, tel il fut toujours parmi ses frères dans le sacerdoce, à la tête de son peuple et dans le long règne de son évêché : ses belles qualités et ses vertus n'ont fait que croître et se développer.

Il avait une foi, c'est le cas de le dire, à transporter les montagnes, une confiance en Dieu que rien ne pouvait abattre; une piété éclairée et tendre à la fois qui le tenait en union avec Notre Seigneur et lui faisait estimer par dessus toutes les autres les heures données à la prière.

Il ne cessait de rendre à la Vierge Marie le culte du plus filial amour. Il l'invoquait et se plaisait à la faire honorer sous le titre de "Reine des Cœurs". Il avait mis son image dans son blason et sa devise était une invocation continuelle à cette bonté maternelle qui ne trompe jamais "Trahe nos Virgo Immaculata."

Des vues surnaturelles le dirigeaient dans chacune de ses entreprises et dans les moindres de ses actes. Sa vénération et sa soumission pour le Souverain Pontife étaient sans bornes.

Pour le gouvernement de son diocèse, c'est Rome qu'il regardait toujours, c'est de Rome qu'il at-

tendait l'ordre ou le conseil, ce qui était tout un pour lui. Humble il s'oubliait lui-même, bon et affable il se gagnait les cœurs.

Dans tous les événements, douloureux ou joyeux, il aimait à voir la main du Très Haut. Les incendies terribles qui, plusieurs fois, ravagèrent sa ville épiscopale, les contradictions qu'il rencontra, les deuils qui le frappèrent, les luttes qu'il dut soutenir, les lois dont il avait tant de raison de redouter les conséquences pour ses écoles et l'instruction catholique de ses enfants, rien ne troubla jamais la paix de son âme, et c'est une des choses qui me frappèrent le plus dans sa vie. Il avait, ce me semble, la sérénité des saints. Quand il dut combattre, il le fit vaillamment, mais s'attaquant aux erreurs sans blesser les personnes. La charité informait en quelque sorte ses actions et ses discours.

Sa discrétion était connue de tous. Le silence qu'il savait garder aux moments difficiles et délicats faisait sa force et lui valut plus d'un succès.

Son cœur d'évêque et d'ami emporte dans le tombeau des confidences nombreuses. Jamais, je ne crains pas de l'affirmer, jamais il ne dévoila le moindre secret dont il avait reçu le dépôt. Cette discrétion admirable il la portait dans les aumônes qu'il répandait largement autour de lui. Nous ne saurons sans doute jamais combien de pauvres il a aidés, combien de vocations il a encouragées, de combien de misères cachées il fut le consolateur. Sous une apparence froide et réservée il cachait un cœur sensible, et qui devenait son ami pouvait compter jusqu'à la fin sur la plus fidèle affection. Il s'est acquis l'estime des autorités civiles et des hommes du gouvernement avec lesquels il s'est trouvé en relation. Ceux qui ne partagent pas ses croyances ont rendu hommage à la noblesse de son caractère, à l'urbanité de ses manières, à sa politesse exquise et de toutes parts lui sont décernés aujourd'hui des éloges aussi mérités que sincères.

Voilà, Mes Frères, aussi bien que je peux le dépeindre dans cette rapide esquisse, le prélat qui pendant trente-cinq années présida aux destinées du diocèse d'Ottawa. Ce diocèse lui doit sa prospérité actuelle. Des statistiques publiées déjà, mais qu'il est bon de répéter ici, disent mieux que ne le feraient de longs récits le résultat de son glorieux apostolat.

En arrivant à Ottawa, Mgr Duhamel trouvait soixante-et-une paroisses et missions, quatre-vingt prêtres et 96,548 fidèles. Il y laisse en mourant cent trente-six paroisses et missions, deux cent cinquante-

huit prêtres tant séculiers que réguliers et plus de 150000 catholiques. Sous son administration, les instituts religieux se sont développés; des communautés nouvelles sont venues s'adjoindre aux anciennes; le collège est devenu Université d'Ottawa; la colonisation a pris un vigoureux essor; le florissant diocèse de Pembroke est sorti du vaste territoire confié à sa juridiction, et tout récemment surgissait toujours du même sol, plein de promesse et d'espérance, le vicariat apostolique de Témiscamingue destiné à devenir bientôt un diocèse régulièrement constitué.

Possédant la langue anglaise aussi bien que la langue française, chose essentielle, on le comprend, pour un Siège comme celui qu'il occupait, Mgr Duhamel pouvait satisfaire les légitimes desirs de ses diocésains et se faire tout à tous à l'exemple de l'apôtre. Certes, il ne s'est pas épargné. Travail du cabinet, visites de ses communautés, prédication à son peuple, cérémonies religieuses, visites pastorales par des chemins souvent très rudes et au milieu des grandes chaleurs de l'été, ordinations, professions religieuses, tout cela constituait son devoir; et tout cela il l'aimait, et il s'en acquitta avec une scrupuleuse fidélité. Vous avez vécu à côté de lui, Excellentissime Seigneur, qui représentez parmi nous l'auguste autorité du Saint-Siège, et vous ne vous trompez pas quand vous l'appelez "un travailleur infatigable."

Toutefois, malgré la forte constitution dont il était doué ce travail constant l'a usé; mais il a eu la fin qu'il désirait: il est mort à son poste, en plein exercice de son devoir d'évêque et, pour moi, je ne sache pas de plus belle mort.

Depuis près de deux ans, Mgr Duhamel se sentait atteint au cœur par un mal qui ne pardonne point. Il le savait et cette pensée qui en aurait découragé tant d'autres semblait lui donner une ardeur plus grande et plus admirable que jamais. "Faisons vite et faisons bien", semblait-il se dire, "car le temps qui nous reste sera court". Que toutes les minutes comptent pour le ciel. Pouvant être foudroyé chaque jour, il vivait en conséquence les yeux de son âme fixés sur l'éternité, et travaillant cependant chaque jour, malgré les souffrances qu'il endurait, comme s'il eût eu devant lui des années de vie. Je n'appelle pas cela seulement du courage ou du caractère, je l'appelle de la vertu portée jusqu'à l'héroïsme.

La mort approchait donc. Mgr Duhamel l'accueillit comme tout vrai chrétien doit le faire. Il n'en eût pas peur. Il se familiarisa avec elle et s'en fit une sœur et une

amie. Elle lui apparut sans doute comme la douce libératrice qui mettrait fin à ses épreuves et l'introduirait auprès du Père Céleste. Si sa vie était le Christ, il pouvait ajouter avec saint Paul: "mourir m'est un gain" et *mori lucrum*.

La mort vint et vous savez dans quelles circonstances; il venait de terminer une longue cérémonie d'ordination et quelques heures plus tard, sans s'occuper de la grande fatigue qu'il ressentait, il partait pour la paroisse de Casselman, où il devait faire sa visite pastorale et administrer le sacrement de confirmation. Il sortit de cette basilique au son des cloches, se disant peut-être en lui-même qu'il ne la reverrait plus. C'était le soldat ou plutôt le vaillant général qui se rendait au champ de bataille où il devait tomber en héros victime de son devoir. Casselman l'accueillit avec joie, reçut sa bénédiction et écouta ses avis qui devaient être son testament. La soirée venait de se terminer intime et douce et l'archevêque s'était retiré dans sa modeste chambre du presbytère. Une crise se produisit tout-à-coup. Les prêtres accoururent; Monseigneur en pleine connaissance leur dit que c'est la fin. Il fait son sacrifice en évêque; il tend ses mains et offre ses sens pour le sacrement qui achève de purifier les dernières souillures de l'âme; il prononce avec amour les noms bénis de Jésus, de Marie et de Joseph et rend doucement le dernier soupir. "La mort, a dit Lacordaire, est le grand moment de la vie d'un homme". Ce moment a été beau pour Mgr l'archevêque d'Ottawa; il s'y est révélé tout entier: homme de devoir et homme de foi. Le voilà maintenant et pour toujours réuni au Maître qu'il a ici-bas si généreusement servi. De là-haut, qu'il continue de veiller sur ce diocèse pour lequel il s'est immolé et qui lui était si cher, et qu'il lui obtienne un pasteur qui soit le digne continuateur de ses œuvres et l'imitateur de ses vertus.

AVIS aux Percepteurs

Nous recevons encore quantité de rapports ne portant pas le nom de la localité d'où ils viennent. Nous prions instamment les percepteurs de ne pas faire d'oublis semblables. Ils ne peuvent par là que créer des ennuis au bureau chef. C'est pourtant facile d'indiquer à l'endroit réservé expressément pour cela, le nom d'une localité.

POURQUOI ?

Pourquoi un congrès ? Telle est la question que se posent peut-être nombre de Canadiens-Français de la province d'Ontario. Leur répondre est chose nécessaire. Autrement, ils pourraient se désintéresser d'un mouvement dont le succès repose sur la coopération active de tous et de chacun.

L'opportunité, le besoin, la nécessité d'un congrès émergent du fait patent, indiscuté, irrécusable que les Canadiens-Français sont une minorité de la population ontarienne ; comme tels, l'obtention de leurs droits ne peut résulter que de leur union devant la majorité. Sans paraître hostile à celle-ci, il leur est permis de lui présenter un front uni.

La vie des nations, comme celle des individus, est tissée de luttes continuelles. Jamais de victoire définitive dans ce domaine. Tantôt, ce sont des luttes contre des ennemis extérieurs, tantôt ce sont des luttes contre des ennemis intérieurs. Les unes comme les autres doivent durer toujours. Les peuples qui meurent ne sont pas les peuples persécutés et forcés, partant, d'être toujours sur la brèche, mais les peuples enivrés par la victoire, endormis dans une fausse sécurité, rongés par le bien-être et le luxe. L'infortune retrempe un peuple comme elle retrempe un individu. Témoin, l'histoire de tous les siècles : le peuple hébreux était fort, vigoureux, moral, quand ses ennemis le harcelaient de tous côtés ; le peuple romain était puissant tant qu'il s'acharnait à assoir solidement son empire ; le petit peuple polonais a fait montre d'une vitalité remarquable dans la persécution ; les Acadiens sont restés fidèles à leurs traditions en dépit d'un grand dérangement. Il en sera de même des Canadiens-Français ; ils ont des luttes pacifiques à livrer et des victoires non sanglantes à remporter. Ces luttes ne pourront qu'infuser à la race une énergie plus forte, une confiance plus saine, une espérance plus vivifiante. Mais pour cela, il faut de l'union, de la cohésion, du patriotisme.

Le comprendra-t-on ?

Oui, car dans toutes les parties de la province d'Ontario, le patriotisme canadien-français a vibré devant la perspective d'un congrès national. Il s'est rallié d'emblée à l'idée. Pour consacrer le triomphe, il lui suffit maintenant de ne pas se refroidir. Qu'il conserve l'ardeur bienfaisante avec laquelle il a répondu à l'appel des promoteurs du Congrès. Il en est de la vertu du patriotisme comme des autres vertus : on ne la possède pas en raison d'un enthousiasme momentané, mais en raison d'un sentiment soutenu, vigoureux, tenace.

NATIONALITÉ !

Appuyé sur le roc de la constitution de l'Union St-Joseph du Canada, M. G. W. Séguin sonnait vigoureusement du clairon, en janvier dernier, pour engager les membres de la société dont il est le président à se trouver sur la brèche partout où la citadelle des droits des Canadiens-Français est en danger. Revenant à la charge dans le numéro du "Prévoyant" de février, il insistait sur l'importance vitale, pour les Canadiens-Français, d'organiser la lutte ou bien de disparaître comme élément distinctif de la population ontarienne.

M. G. W. Séguin avait-il raison de jeter ce cri d'alarme ? Tout esprit observateur répondra affirmativement. La nationalité canadienne-française est menacée dans son existence, dans la province d'Ontario. L'ennemi qui l'attaque est d'autant plus à craindre qu'il travaille à la sourdine. Cet ennemi, c'est la puissance assimilatrice de la majorité de la population.

Entourés de compatriotes de langue anglaise, obligés en plusieurs instances de faire usage d'un idiome qui n'est pas le leur, contraints de donner à leurs enfants une éducation cadrant mal avec leur nationalité, les Canadiens-Français disséminés entre la rivière Ottawa, le St-Laurent et les grands lacs échapperont-ils à l'anglicisation ? Nombre d'entre eux sont déjà anglo-manes. Leur nationalité ne sombrera-t-elle pas dans la grande fournaise agglomérative ? Non, s'ils savent se prémunir contre le danger ! Oui, s'ils restent dans une criminelle passivité !

L'heure est grave. Un peuple n'a rien de plus sacré que sa nationalité. Par ce mot, on entend l'ensemble des caractères qui le distinguent des autres peuples. Langue, religion, mœurs, traditions, aspirations, tels sont les éléments constitutifs d'une nation. Or, ces éléments ont perdu leur pureté primitive chez les Canadiens-Français d'Ontario. La belle langue française est soit ignorée, soit très peu connue, soit très mal parlée, par des hommes dont les ancêtres se sont immortalisés, même après la conquête, dans la défense des droits de leur langue. Le flambeau de la foi a perdu de sa lumière éblouissante, parce que l'éducation n'est pas religieuse, et parce qu'un commerce constant avec des protestants ne peut que nuire au sens religieux d'un catholique. Les traditions et les mœurs françaises s'oublent en raison des relations journalières de la jeunesse surtout avec de petits compatriotes imbus d'idées toutes anglaises. Quant aux aspirations, il est difficile de les définir ; d'aucuns craignent toujours de déplaire aux Anglais, comme si le prétexte du fanatisme de ceux-ci avait sa cause ailleurs que dans la veulerie de certains Canadiens-Français ; d'autres se désistent de tous les mouvements nationaux, parce qu'ils les croient susceptibles de nuire à tel ou tel parti politique.

Ces deux classes d'individus seront capables d'applaudir au succès du Congrès, mais ne mettront pas la main à l'oeuvre. Puisse la classe des vrais patriotes, des Canadiens-Français au coeur tissé des mêmes fibres que le coeur des pionniers de la civilisation chrétienne en Amérique, être la plus nombreuse !

A la Province de Québec.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada qui habitent la bonne vieille province de Québec trouveront peut-être que le "Prévoyant" s'occupe fort du Congrès canadien-français de l'éducation d'Ontario, et lui consacre beaucoup d'espace. C'est vrai. Mais la chose en vaut la peine. Et d'ailleurs, la province de Québec elle-même est intéressée au premier chef au congrès en préparation. Il s'agit de la défense des intérêts et de la réclamation des droits de ceux de ses enfants qui ont voulu se fixer au-delà de la rivière Ottawa. Aussi doit-elle les encourager avec une maternelle sollicitude dans la lutte, pour pouvoir les applaudir dans le triomphe. A elle de leur continuer l'appui moral dont ils ont besoin. Que l'on sache bien partout que les Canadiens-Français de la province du Québec, généreux envers la minorité anglaise et protestante, s'attendent à ce que la majorité ontarienne ne ferme pas l'oreille aux justes revendications de l'élément français et catholique. La lutte qui commence plus active, avec l'union des Canadiens-Français, par le moyen d'un Congrès, sera longue, pénible même. Vaincre les préjugés de races n'est pas chose facile ; or, c'est à cela que se résume cette lutte. N'importe, la victoire n'en sera que plus éclatante. "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire !"

TOUJOURS EN FAVEUR !

Une dépêche nous apprend qu'à l'occasion du cinquantième anniversaire de la naissance de Guillaume II, le Pape lui a adressé une lettre autographe dans laquelle il lui exprime ses sentiments d'amitié et son désir de maintenir de cordiales relations avec le gouvernement impérial de Berlin.

La lettre du Pape est écrite en français ; on la considère ici comme un acte de courtoisie naturelle, étant donnés les bons rapports qui existent actuellement entre l'Allemagne et le Saint-Siège.

Guillaume II n'aime pas le français, mais il le trouve dans toutes les correspondances officielles qui lui viennent de l'étranger.

Canadiens d'Ontario ! si le français est bon pour le Pape et pour l'empereur d'Allemagne, il est bon pour nous et nous devons y tenir.

Cuique Suum.

A une assemblée générale des promoteurs du Congrès canadien-français de l'Education, assemblée tenue le 4 mai dernier, dans la grande salle de l'Union St-Joseph du Canada, il a été proposé par le Révérent M. J. A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, secondé par M. Aurélien Bélanger et adopté unanimement, une résolution de remerciements à l'adresse de l'Union St-Joseph du Canada, qui prête généreusement un local au Congrès et qui travaille activement au succès de ce mouvement national.

Il appartenait à M. G. W. Séguin, président de l'Union St-Joseph du Canada, de répondre, au nom de la société, à ce vote de remerciement et à ce témoignage de sympathie. Il l'a fait simplement, sans réclamer tout le mérite du succès du premier appel lancé aux Canadiens-Français d'Ontario, mais sans ignorer non plus le fait que l'Union St-Joseph, par l'entremise de ses milliers de membres disséminés par toute la province, n'a pas peu contribué à répandre l'idée du Congrès et à assurer son entrée dans le domaine pratique.

Propagande effective

M. O. Durocher, directeur général, et M. C. S. O. Boudreault, inspecteur général, ont visité plusieurs centres ontariens durant le mois de mai et le commencement de juin, dans l'intérêt de l'Union St-Joseph du Canada.

A Waubushene et à Victoria Harbor, ils ont été chaleureusement reçus. L'assemblée, préparée à l'avance par les sociétaires de l'endroit, a été superbe. En présence de ce ralliement, le directeur général et l'inspecteur général ont, avec vigueur, fait valoir les avantages que présente l'Union St-Joseph du Canada, comme société de secours mutuels et comme moyen d'union entre les Canadiens-Français. Leurs paroles ont porté fruit. Le conseil de Waubushene s'est tout de suite mis à l'oeuvre pour recruter activement de nouveaux membres. Il s'est même engagé, pour faciliter l'entrée dans la société, à défrayer le coût de l'examen médical de vingt aspirants. Voilà un beau geste ! Une société qui compte des conseils doués d'une telle initiative et d'un tel esprit de mutualité chrétienne peut être fière d'eux.

A Arnprior, MM. Durocher et Boudreault ont donné aux membres maintes explications sur le rouage administratif de la société. Ils sont revenus enchantés des résultats de l'assemblée, et ils espèrent que le recrutement de nouveaux membres se fera rapidement.

Votre police a une valeur égale à celle d'une autre propriété immobilière, en la laissant tomber vous saisissez votre propriété.

Une Journée inoubliable

Comment l'Union St-Joseph du Canada a célébré sa fête patronale, à l'église et à la salle Ste-Anne d'Ottawa, le 16 mai 1909.

—“Le temps ne fait rien à l'affaire.”
Misanthrope.—MOLIÈRE.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada ont prouvé, lors de la célébration de leur fête nationale à Ottawa, que le succès de pareille fête religieuse, patriotique et nationale dépend toujours plus de l'initiative et du bon esprit des participants que des ressources mises à leur disposition ou que du concours des circonstances environnantes. En dépit d'une température tout à fait désagréable, ils ont célébré dignement la fête de leur société et prouvé que “le temps ne faisait rien à l'affaire”.

Offrir à la population de la capitale le spectacle d'une société vivante et vigoureuse, tel a été le résultat de la journée. Merci aux organisateurs qui ont déployé un zèle si fécond, merci aux membres qui se sont fait un devoir d'assister à la cérémonie religieuse et de participer aux agapes fraternelles de l'après-midi, merci aux orateurs dont la parole vibrante et sincère a réchauffé le patriotisme canadien français !

Il incombe aussi à l'Union St-Joseph du Canada de remercier Monsignor Routhier, dont la présence toujours appréciée a de beaucoup rehaussé l'éclat de la fête, Monsieur l'abbé J. A. Myrand, qui a prêté généreusement son concours et qui, comme d'habitude, a su se multiplier pour bien recevoir ses hôtes, et Monsieur J. B. Bazinet, qui a traité en maître l'important sujet de la mutualité.

LA MESSE

La grand'messe solennelle a été célébrée par Monsignor Routhier, P. A. et Vicaire général. Agissaient comme diacre et sous-diacre MM. Lapointe et Cadieux ; le Rév. Père Francoeur, O. M. I., était le prêtre-assistant.

L'église était remplie par un public exclusivement masculin. Au bas-cœur se tenaient les dignitaires et les invités de la Société.

Le Sermon.

Le sermon du Révérend M. J. B. Bazinet, chancelier suprême de l'Union St-Joseph du Canada, mériterait d'être reproduit ici dans le texte. Il ne manquerait pas de jeter la lumière dans l'esprit de plus d'un lecteur, sur la question si vaste par son importance de la mutualité. Entreprendre d'esquisser un résumé d'une étude aussi substantielle n'est pas tâche facile. Un aphorisme italien dit que tout traducteur est un traître ; le même qualificatif peut s'adresser au téméraire qui, sous prétexte de coucher sur le papier les paroles d'un orateur, les écorche horriblement.

Monsieur l'abbé Bazinet, après un exode de circonstance et un coup

d'œil jeté sur l'origine et le berceau de l'Union St-Joseph, a traité de la mutualité à la fois vertu sœur de la charité et grand facteur de régénération sociale.

Il a fait valoir les avantages que présentent les sociétés de secours mutuels et l'Union St-Joseph plus particulièrement, aux points de vue économique, social et religieux.

Au point de vue économique, la mutualité remplit un grand rôle et

avoir son capital où puiser aux jours de détresse. Que la mort survienne, et la veuve a de quoi nourrir les orphelins qui lui restent ; que la maladie prive l'ouvrier du profit de son travail, et le pain quotidien ne manque pas à sa famille. Aussi est-ce un devoir, et un devoir rigoureux pour tout homme de ne pas refuser à sa femme et à ses enfants la sûreté du lendemain, par une affiliation à une société de secours mutuels.

Au point de vue social, la mutualité est la solution pacifique des problèmes qui troublent notre époque. La vague socialiste envahit toutes les plages. Pour endiguer le courant, les gouvernements ont recours à la nationalisation de certaines industries. Ils tournent par

aux malades et à donner une indemnité aux veuves et aux orphelins. Grâce à l'infusion constante de sang nouveau, la société prospère toujours malgré le bien qu'elle accomplit.

Au point de vue moral et religieux, la mutualité a l'avantage de coordonner les énergies d'individus priant devant le même autel, parlant la même langue, caressant les mêmes aspirations, pour travailler à la défense de la foi et à la sauvegarde des mœurs. Tout conspire à la ruine de la religion et de la morale : le théâtre, le livre, le luxe, etc. Force est de s'unir pour soustraire le foyer et la famille à ces influences délétères. Le succès ne sera le prix que de la charité en action. Il faut s'entraider. Il faut s'aimer les uns les autres.

Voilà un pâle résumé du sermon pratique de M. l'abbé Bazinet, sermon religieusement écouté, sermon qui restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont entendu.

LE BANQUET

Les nombreux convives du banquet convoqué dans la salle Ste-Anne ont eu l'avantage dûment prisé d'entendre des discours intéressants, éloquentes même.

M. A. McNicoll, président du comité d'organisation, présidait. Il avait à sa droite Monsignor Routhier et à gauche M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph, et Mme Séguin. Avaient aussi pris place à la table d'honneur : M. l'abbé J. A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, M. l'abbé Bazinet, le Dr et Mme J. U. Archambault, M. Turgeon, député de Gloucester, N.B., au parlement fédéral, M. Auguste Lemieux, président du Monument National, M. et Mme F. A. Labelle, M. et Mme E. G. Laverdure, le Rév. P. Desjardins, O. M. I., MM. les échevins A. Pinard et A. Desjardins, M. G. Lavigne, M. A. Bélanger, etc.

Les Discours

La santé du Pape et du Roi a été proposée par M. McNicoll, et M. l'abbé J. A. Myrand, curé de Ste-Anne, a été invité à y répondre. Il l'a fait avec éloquence, reconnaissant dans Edouard VII un souverain aimé parce qu'il comprend toute l'ampleur des institutions britanniques, et dans Pie X un pape vénéré parce que, dès son arrivée sur le trône de Pierre, il a commencé à “tout restaurer dans le Christ.” Pour bien remplir son devoir envers l'Eglise, a dit l'orateur, le Canadien-Français doit rester foncièrement catholique et pour cela s'enrôler dans des sociétés comme l'Union St-Joseph ; pour bien remplir son devoir envers l'empire, il doit conserver sa nationalité et s'affirmer sans ostentation, mais sans faiblesse.

A la santé du Clergé, proposée par M. l'abbé J. B. Bazinet, Monsignor Routhier a répondu, en regrettant l'absence de Monseigneur l'Archevêque et en faisant des vœux



Le Rév. M. J. A. MYRAND, curé de Ste-Anne d'Ottawa.

est appelée à en remplir un plus grand encore parce qu'elle fournit aux individus le moyen de se prémunir contre les revers de fortune, contre la maladie, contre la misère qui peut résulter pour leur famille de leur mort prématurée. Jadis, l'assurance était à la portée des grosses bourses seulement ; aujourd'hui, l'assurance mutuelle est accessible à tous. Le pauvre comme le riche peut économiser sûrement,

et dans un cercle vicieux : l'égalité sociale est chose impossible ; et prétendre mettre fin à la misère publique par des retraites ouvrières, c'est donner dans l'absurde, car on grève du coup le budget public. Il en est autrement avec la mutualité. Ici, le principe d'affaire et la charité chrétienne se donnent la main. Les petites épargnes agglomérées des sociétés produisent un capital dont le rendement suffit à payer des secours

pour le rétablissement de sa santé. Puis, il a assuré l'Union St-Joseph que Monseigneur Duhamel approuve sans restriction aucune l'œuvre admirable accomplie par cette société. L'orateur a ensuite rappelé les bons et vieux souvenirs de son passage à la cure de Ste-Anne ; il a dit avoir vu grandir les hommes occupant aujourd'hui une position élevée sur l'échelle sociale, tels que M. G. W. Séguin et M. Aurélien Bélanger. Puis, il a repris son siège en déclarant que le vœu le plus sincère du clergé était de voir l'Union St-Joseph prospérer de plus en plus. Le R. P. Desjardins corrobora cette assertion, au nom des Oblats de Marie Immaculée.

Patriote convaincu et orateur plein de feu, M. Turgeon s'est appliqué surtout, dans sa réponse à la santé du Parlement fédéral et des Parlements provinciaux, à démontrer aux Canadiens-Français d'Ontario combien il est important pour eux d'organiser des congrès. L'exemple du petit peuple acadien est à suivre ; aujourd'hui, ce peuple est respecté parce qu'il a su s'affirmer. Dans l'opinion de M. Turgeon, c'est par l'entremise de l'Union St-Joseph du Canada que les Canadiens-Français d'Ontario doivent serrer leurs rangs et marcher à la pleine et entière reconnaissance de leurs droits.

Chargé de répondre à la santé de la fête célébrée, M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada, a fait l'historique de la société et rappelé que ses fondateurs visaient surtout à l'union des Canadiens-Français d'Ontario pour la défense de leur nationalité. Continuer l'œuvre commencée alors, tel est le devoir du présent. Conscient de ce devoir, l'Union St-Joseph a prêté tout son appui au projet en cours de réalisation d'un congrès national ; elle ne faillira pas à sa tâche. Chaque fois qu'il faudra lutter pour la reconnaissance de nos droits et pour la défense de nos libertés, elle sera à l'avant.

MM. Auguste Lemieux et F. A. Labelle ont répondu au toast des sociétés-sœurs. Tous deux se sont bien acquittés de leur tâche.

Avec une rare délicatesse, M. J. U. Archambault, médecin général de l'Union St-Joseph du Canada, a répondu à la santé des Dames. Il a payé un tribut d'hommages à leurs qualités précieuses, qualités qui constituent leurs charmes et qui font leur force, mais qualités dont elles se départiraient si elles allaient s'aviser d'oublier leur rôle d'épouse et de mère pour envahir les palais législatifs. M. Archambault n'a qu'une piètre sympathie pour les suffragettes. Avec Joseph de Maistre, il croit que le rôle de l'homme est de gouverner et celui de la femme d'aimer. Ce n'est pas à dire cependant qu'il faille fermer à la femme les sphères élevées, la littérature, les sciences, les arts ; pas du tout. Mais la femme est trop noble pour se mêler directement à la politique. Son influence peut s'exercer pour le bien quand même, comme elle doit s'exercer pour l'ex-



L'abbé J. B. BAZINET, le prédicateur.

pansion de l'Union St-Joseph du Canada.

La dernière santé, celle des écoles bilingues, était, au dire de M. Aurélien Bélanger, qui y a répondu, la plus importante de toutes, car c'est à l'école que se façonne une nation, et c'est l'éducation qui a encore le plus de victoires à remporter dans la province d'Ontario. M. Bélanger en a profité pour démontrer l'importance de tenir les enfants plus longtemps à l'école. C'est ce but que l'on veut atteindre par l'inauguration d'un cinquième cours d'études à l'école Youville et à l'école La Salle, en septembre prochain.

SOIREE DRAMATIQUE

L'interprétation du drame historique "Papineau", par les membres du cercle de La Salle, a été le digne couronnement d'une patriotique journée. On ne pouvait choisir drame mieux adapté à la circonstance. A la louange des acteurs qui ont rempli les divers rôles, il faut dire qu'ils se sont acquittés de leur tâche respective avec honneur et succès. L'auditoire nombreux a souligné par de vifs applaudissements plusieurs scènes, tant tragiques que comiques, du drame joué.

Les Acteurs.

Vivant portrait de Papineau, M. A. P. Archambault, par sa démarche assurée, par son geste énergique, par sa voix pleine d'ampleur, était on ne peut mieux qualifié pour imiter le grand patriote de 1837. Dans les quelques tirades qu'il a débitées à l'adresse de l'oligarchie anglaise, il a révélé une verve tout

à fait analogue à celle que l'histoire accorde à Papineau.

Si Papineau est le héros du drame de ce nom, Rose Laurier en est l'héroïne sublime qui éclipse, dans le développement de l'intrigue, le patriote qu'elle admire. Mademoiselle L. Lapointe a rempli, tantôt avec une grâce parfaite, tantôt avec une simplicité charmante, tantôt avec un éclat vigoureux, le rôle difficile d'une sœur aimante, d'une héroïne transcendante, d'une âme souffrante sous l'aiguillon d'un amour bridé.

Dans le rôle de Georges Laurier, le frère dévoué, l'ami véritable, mais avant tout le Canadien-Français sans peur et sans reproche, M. Henri Ménard a joué avec un naturel parfait. Son jeu de physionomie est superbe. De même, sa voix se prête sans effort apparent aux mouvements énergiques. C'est un jeune talent que la culture ne manquera de transformer en une étoile de la scène.

M. Rock Brisson, dans le rôle d'Hastings, a été la personnification du caractère anglais, froid en apparence, peu enthousiaste de sa nature, mais sincère et capable à l'occasion du plus beau dévouement. Ce rôle se soustrait difficilement aux rôles secondaires, parce qu'il ne se révèle qu'à la fin du drame, et parce que l'auteur ne s'est évidemment pas senti de force à faire se prolonger une lutte acharnée entre le sentiment de l'amour et le sentiment patriotique.

De MM. Napoléon Taylor et J. A. Lecavalier, qu'il nous suffise de dire qu'ils ont joué à la perfec-

tion. Le premier a été le type accompli du "Canayen" ne perdant jamais sa bonne humeur gauloise, même aux moments les plus tragiques. Il a fait rire l'auditoire tant qu'il a voulu. Sa manière de dire les choses les plus simples en elles-mêmes est inimitable. Dulac se trouvait en bonne compagnie avec lui. Quant à Desrousselles, il a trouvé dans la personne de M. Lecavalier un interprète capable de feindre l'instruction pédante avec une affectation ridicule. A voir le bonhomme se cajoler les mains ou la barbe et prononcer avec solennité ses phrases latines, il fallait rire bon gré mal gré.

M. L. Carter dans le rôle de Pacaud et M. Arthur Morin dans celui de Michel ont été superbes ; l'un s'affublait à merveille d'un enthousiasme débordant, l'autre, comme le disait Desrousselles, avait l'air d'avoir du sang sauvage dans les veines.

Les rôles secondaires, dévolus à MM. E. G. Lachance, M. Larose et L. Lemieux, ont été bien remplis.

Bref, le cercle de La Salle a raison d'être fier du succès qu'il a remporté.

Labor omnia vincit improbus !

La Saint-Joseph à Viauville.

Viauville, 2 mai — Aujourd'hui, dimanche, les membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil de Viauville, se sont réunis dans leur salle de réunions, pour, de là, assister à la grand'messe célébrée en l'église paroissiale en l'honneur du patronage de St-Joseph.

Plus de vingt-cinq membres s'étaient fait un devoir d'assister à cette cérémonie.

Notre dévoué chapelain avait daigné procurer à l'auditoire un prédicateur de renom dans la personne du Père Dumont, rédemptoriste.

Le savant prédicateur commenta dignement les vertus de St-Joseph. "L'union fait la force", devise de notre société, fut le texte de son sermon.

L'orateur sacré fit voir le danger de s'enrôler dans des sociétés neutres et l'avantage matériel qu'ont les membres de nos sociétés catholiques de secours mutuels.

Espérons que nos membres comprendront la vérité des paroles prononcées par ce ministre de Dieu et s'efforceront de faire une propagande efficace en faveur de l'Union St-Joseph du Canada.

A Québec

Célébration de la fête patronale de l'Union St-Joseph par le conseil de St-Sauveur.

Dimanche, 2 mai, a eu lieu à St-Sauveur de Québec la célébration de la fête patronale de l'Union St-Joseph du Canada.

La grand'messe solennelle a été

chantée par le chapelain du conseil de St-Sauveur, le Rév. P. Tessier, O. M. I. Agissaient comme diacre et sous-diacre les RR. PP. Valiquet et Lelièvre.

M. l'abbé J. B. Bazinet, curé de Plaisance et chancelier suprême de la société, assistait à la cérémonie.

On remarquait dans le bas-chœur plusieurs personnalités marquantes, notamment Sir C. A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Frs Langelier, juge-en-chef, Sir Georges Garneau, maire de Québec, des députés, des échevins, etc.

Une estrade avait été élevée dans le transept, où prirent place M. le Dr A. Leclerc, président de l'Union St-Joseph; MM. Alph. Martineau et J. N. Barbeau, vice-présidents, ainsi que les délégués des sociétés-sœurs.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé S. A. Lortie, professeur de théologie dogmatique à l'Université Laval, qui augmenta encore sa réputation de véritable orateur sacré en donnant à ses auditeurs une instruction soignée, substantielle et éminemment pratique.

Membres de l'Union St-Joseph, a-t-il dit, je vous félicite : 1° de vous être enrôlés dans une société de secours mutuels ; 2° d'avoir choisi une société conforme à notre sainte religion.

Il a développé ensuite ces deux points avec une grande éloquence.

Après le sermon, la collecte a été faite dans la nef par M. et Mme Ant. Galipeault, M. le Dr et Mme J. Gosselin, M. J. A. Bédard et Mme Art. Leclerc; dans les galeries par MM. A. Plante et E. Bédard.

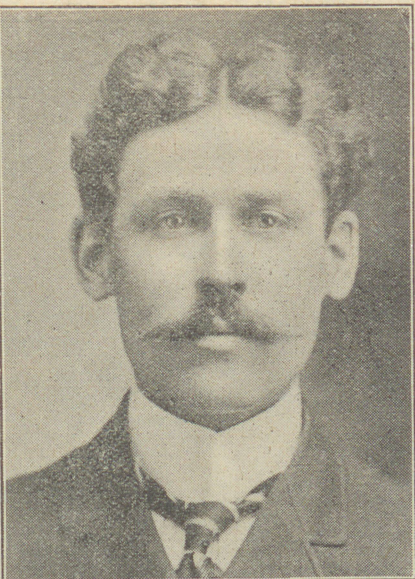
Les Chasseurs Salaberry, sous la direction de M. P. Robert, avaient bien voulu prêter leur concours à l'occasion de cette fête.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil de St-Sauveur, peuvent être fiers du succès de leur fête patronale.

LA LANGUE MATERNELLE

Au cours d'un intéressant article sur le martyre de la Pologne prussienne, le R. P. Alexis, capucin, dit :

“Que la langue nationale soit le véhicule naturel et le plus solide rempart de la religion, c'est un fait d'évidence. On dit communément là bas : “Je suis de la religion allemande”, quand on est protestant. — “Je parle catholique, c'est-à-dire polonais.” L'abbé Stychel, député au Reichstag, raconte à ce sujet une jolie histoire. “Un petit père polonais est rencontré en plein champ par un voyageur qui lui demande s'il a appris le Pater en allemand. Il répond affirmativement avec assurance, puis immédiatement, sans se découvrir et gardant le fouet à la main, il le récita sans hésiter et tout d'un trait. “Le sais-tu aussi en Polonais ?” dit le voyageur. Aussitôt, l'enfant jette son fouet à terre, pose son chapeau à côté de lui, s'agenouille, joint les mains, et, lentement, gravement, dit l'oraison dominicale en polonais.”



M. le Dr C. P. VERDON, de Granby, Qué.

Citoyen marquant, pharmacien de renom, mutualiste distingué, membre nouveau mais plein de zèle pour l'Union St-Joseph du Canada, tel est M. le Dr. C. P. Verdon, qu'il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs.

Jeune encore, M. Verdon, par son savoir, son talent et son assiduité au travail, jouit d'un grand prestige à Granby. Il est grand chef des Chevaliers de Colomb de l'endroit, possède une pharmacie qui fait honneur à la ville et est un médecin partout estimé.

M. C. P. Verdon est né à Adams, Mass. Il a fait son cours commercial à St-Rémi, chez les Frères Via-teurs, puis est entré au collège Ste-Marie de Monnoir à Marieville, et enfin a étudié la médecine à l'Université Laval de Montréal. Il a obtenu son diplôme en 1895.

Séance de l'Exécutif

Nous continuons à donner ici un bref résumé des procès-verbaux des séances de l'Exécutif.

A celle du 13 mai 1909, voici, exception faite des affaires de routine, l'ouvrage expédié :

Une invitation du comité de réception de la société St-Jean-Baptiste de Montréal d'envoyer des délégués aux fêtes du 24 juin prochain, 75^{me} anniversaire de la fondation de cette société, est acceptée.

Le président général et le médecin général sont délégués pour aller assister à la cérémonie d'installation d'un nouveau conseil à St-Timothée.

D'après un rapport du comptable en chef, la société, qui comptait 22,611 membres au 20 juin 1908, en compte 22,900 au 1^{er} mai 1909.

Un long rapport du secrétaire, ayant trait à l'amélioration de l'administration interne, est adopté.

Viennent après quelques remarques du président général sur la propagande.

Le rapport du médecin général pour le mois d'avril indique que le total des membres admis durant ce mois est de 327, celui des aspirants refusés de 21 et celui des examens en suspens de 11. Moyenne d'âge

des aspirants, 24 ans. Il y a eu 11 réclamations pour décès de membres et 6 pour décès d'épouses.

Une résolution de condoléances est adoptée unanimement à l'occasion du décès du père de l'ex-président de l'Union St-Joseph du Canada, M. Allard, et est transmise à la famille du défunt.

CONDOLEANCES

A une assemblée du bureau de direction du conseil local de Joliette, tenue le 26 avril 1909, la résolution suivante a été adoptée : Proposé par J. O. Pagé, secondé par Charles Desroches : Qu'un vote de condoléances soit adopté à l'adresse de la famille Brien-Desrochers à l'occasion de la mort de Elie Brien-Desrochers, l'un des membres de ce conseil local, décédé à Repentigny le 18 avril 1909 ; et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du défunt, ainsi qu'aux journaux “L'Etoile du Nord” et “Le Prévoyant” pour publication.

G. DUCHARME, sec.

A l'assemblée régulière des membres de l'Union St-Joseph du Canada, succursale Ste-Anne n° 93, tenue le 13 avril, il a été résolu, sur proposition de M. J. M. Lemieux, appuyé par M. M. A. Ménard : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de leur confrère Antoine Giroux ; qu'ils désirent exprimer à la famille du défunt leur profonde sympathie pour la perte qu'elle vient de faire et que copie de la présente résolution lui soit envoyée.

A. DE VARENNES, sec.

Notre-Dame du Mont-Carmel, 9 mai.—A une assemblée régulière des membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local de Mont-Carmel n° 121, tenue le 9 mai, il a été proposé par M. Sirois, président, et adopté à l'unanimité : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de l'épouse de M. Louis St-Onge, maire de cette paroisse et percepteur de ce conseil ; que tous les membres de ce conseil offrent leurs plus sincères sympathies à M. St-Onge dans la perte qu'il vient de subir ; et que copie de la présente résolution lui soit envoyée, ainsi qu'au “Prévoyant” pour publication.

D. LAVOIE, sec.

Ste-Anne de Prescott, 27 mai.—A une assemblée régulière des membres de l'Union St-Joseph du Canada, conseil local n° 59, tenue le 25 mai, la résolution suivante, proposée par Jos. Laferrière et secondée par Arthur Lavigne, a été adoptée : “Que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret la mort de Mme Fred. Perrier, épouse bien-aimée de notre confrère M. Fred. Perrier ; que ce conseil offre ses plus sincères sympathies à M. Perrier dans la perte qu'il vient de subir ; et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée, ainsi qu'au “Prévoyant” pour publication.”

JOS. BINETTE, sec.

NAISSANCES.

St-André-Avellin.—M. et Mme C. Fortier ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 9 mai dernier, baptisée sous les noms de Marie-Bernadette-Fernande. Parrain et marraine, M. Arthur Bédard et Mlle Bernadette Chêne, cousine de l'enfant.

Montréal, 31 mai.—M. Evariste Pagé, secrétaire-trésorier du conseil Ste-Elizabeth de Montréal, n° 235, a le plaisir de faire part à tous les membres de l'Union St-Joseph de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Georges-Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme Servant, grands-parents de l'enfant.



M. JOSEPH LÉOPOLD DOZOIS, notaire, Granby, Qué.

Né à St-Valentin, comté de St-Jean, en 1857, M. Joseph Léopold Dozois a fait son cours classique au petit séminaire de St-Hyacinthe, puis, après son admission à la pratique du notariat, est venu se fixer à Granby, Qué., en 1879.

Aujourd'hui, M. J. L. Dozois se livre encore à l'exercice de sa profession, conjointement avec M. Ernest Tartre. En outre, il a des intérêts dans maintes entreprises, notamment dans celle du journal “L'Echo de Granby”, dont il est l'un des fondateurs et le co-propriétaire avec son associé.

M. Dozois est un admirateur de la mutualité. Il est une précieuse acquisition pour l'Union St-Joseph du Canada.

MARIAGES.

St-Philippe, 20 mai.—Le 22 juin prochain aura lieu, à St-Jérôme, le mariage de M. Joseph Paquette, censeur du conseil de St-Philippe, et de Mlle Georgianna Brière. Les membres de l'Union St-Joseph du Canada de St-Philippe forment les meilleurs vœux de bonheur pour les futurs époux.

Montréal, 30 mai.—Plusieurs membres du conseil de Ste-Elizabeth de l'Union St-Joseph du Canada se sont mariés dernièrement :

M. Ernest Gagné avec Mlle Régina Renaud, le 19 avril. L'heureux couple a fait un voyage à Québec, au Cap St-Ignace et dans le Golfe.

M. Georges Denis avec Mlle Valentine Grinsell, le 19 avril. Voyage d'un mois dans les principales villes d'Ontario et aux Chutes Niagara.

M. Henri Benoit avec Mlle Emma Leroux, le 17 mai. Les nouveaux époux sont partis en voyage dans la Nouvelle-Angleterre.

M. Honorius Lachaine avec Mlle Louise Nantel, le 29 mai, à l'église St-Henri de Montréal. L'heureux couple est parti en voyage à Ottawa et autres villes d'Ontario.

M. Léonard Lachaine avec Mlle Rose Kelly, le 1^{er} juin, à l'église St-Elizabeth de Portugal.

REMERCIEMENTS.

Ripon, 19 mai.—J'accuse réception de la somme de cent dollars que la société m'a accordée pour frais funéraires de mon épouse, Dame Darius alias Honorius Carrière, née Clara Quesnel, décédée le 29 mars dernier. Veuillez agréer l'expression de ma sincère reconnaissance pour la promptitude avec laquelle vous avez agi. DARIUS alias HONORIUS CARRIÈRE.



LES OFFICIERS DU CONSEIL LOCAL DE THETFORD MINES

En bas, de gauche à droite : MM. Théodule Cyr, 2^{me} vice-prés.; Alph. Sévigny, prés.; Rév. J. G. Goudreau, chap.; Jos. Gilbert, 1^{er} vice-prés.; Eusèbe LaRose, sec.
En haut, de gauche à droite : MM. Phillip Grégoire, F. X. Boulanger, Jos. Rouffard, censeurs; Zoël Dumais, rec; Jos. Deblois, trés.; Thomas Poulin, com.-ord.; Germain Morin, Théodule L'Abbé, visiteurs.

REMERCIEMENTS.

St-Victor Je Tring, 27 avril.—J'accuse réception d'un chèque de cent dollars de l'Union St-Joseph du Canada, pour bénéfices de décès d'épouse. Je remercie sincèrement l'administration pour la promptitude qu'elle a apportée à me payer cette somme.
HENRI POULIN.

St-Prosper de Dorchester, 9 mai.—Il me fait plaisir de dire que j'ai tout lieu de me féliciter de la manière dont j'ai été traitée par l'Union St-Joseph du Canada. Pendant sa longue maladie, mon fils, Joseph Rencourt, porteur d'une police Bon Conjoint, a reçu des bénéfices durant 15 semaines chaque année. A son décès, nous avons reçu \$100 et depuis nous recevons \$5.00 par semaine régulièrement. Je ne puis assez recommander la société à ceux qui veulent se protéger et protéger leur famille.
Dame Veuve JÉRÔME RENCOURT.

Bassin du Lièvre, 13 mai.—Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères pour le prompt paiement de \$75.00 de bénéfices en maladie. Permettez-moi de féliciter ce conseil pour la promptitude qu'il a apportée à me faire ce paiement.
WILFRID JOANISSE.

Hull, 3 mai.—J'accuse réception de votre chèque de mille dollars pour le décès de mon mari et vous en remercie beaucoup. Recevez aussi mes sincères remerciements pour sympathies.
Dame J. A. POIRIER.

St-Romain, 17 mai.—J'accuse réception d'un chèque portant le No 8617, au montant de cent dollars, qui m'étaient dus

pour le décès de mon épouse Rosalie Poulin, et vous en fais mes plus sincères remerciements. C'est quand on se trouve dans le malheur, comme je le suis aujourd'hui, avec six enfants en bas âge à élever, qu'on trouve consolant d'appartenir à une société telle que l'Union St-Joseph du Canada. Je ne cesserais de proclamer votre société comme une des meilleures au Canada.
JOSEPH RICHARD.

St-Casimir de Ripon, 18 mai.—Il m'est agréable d'accuser réception d'un chèque de \$100 de l'Union St-Joseph du Canada. Ce chèque m'est alloué pour m'aider à payer les frais funéraires de ma défunte belle-sœur, dame Honorius Carrière, née Clara Quesnel. Ma sincère reconnaissance à M. le président général et à Messieurs les membres de l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada.
L. G. GUAY, Ptre, tuteur.

Sarsfield, 18 mai.—Je vous fais mes plus sincères remerciements pour la somme de \$75.00 que j'ai reçue pour secours en maladie. Merci mille fois, merci!
ALFRED MARTIN.

Hull, 18 mai.—Veuillez recevoir mes plus sincères remerciements pour le chèque que je viens de recevoir.
Dame EMILIA LAROSE.

Weedon Station, 24 mai.—Je vous remercie du chèque au montant de \$57.50 que vous m'avez envoyé.
Dame ALPHONSINE ALLARD.

Québec 24 mai.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$115.00, et vous prie d'accepter mes sincères remerciements.
Dame Veuve L. TRUDEL.

Matane, 20 mai.—M. Emile Harrison me prie de vous remercier pour les secours que vous lui avez payés durant sa maladie.
Mme J. PAUL CÔTÉ.

Maniwaki, 24 mai.—J'accuse réception d'un chèque de cent piastres en règlement de ma réclamation pour le décès de mon épouse. Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de cette réclamation.
ED. JOANIS.

Ste-Anne de la Pocatière, 1 mai.—Mme Veuve Alfred Bernier fils me prie de bien vouloir remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude et l'exactitude avec lesquels la société lui a fait remise du montant de \$115.00 pour le décès de son mari. Elle recommande à tous avec sincérité l'Union St-Joseph du Canada.
JOS. É. LÉVESQUE, sec.

St-Adrien de Ham, 1 mai.—Veuillez accepter mes remerciements pour réception de bénéfices en maladie durant quinze semaines. J'ai reçu \$75.00 sans aucune difficulté. Merci beaucoup.
ESDRAS LARRIVÉE.

Pont-Château, 10 mai.—Je vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez payé le montant de \$50. qui m'était dû pour le décès de mon épouse regrettée. Je ne saurais trop encourager ceux qui n'ont pas l'avantage d'appartenir à cette belle société à faire tout leur possible pour y entrer au plus tôt.
ELIONAIRE GAUTHIER.

Hull, 11 mai.—Je vous dois mes sincères remerciements pour votre promptitude

à payer à mon fils Athanase ses bénéfices en maladie.

Mme Veuve JOS. DE CHAMPLAIN.
Lévis, 12 mai.—Les personnes dont les noms suivent désirent remercier sincèrement l'Union St-Joseph du Canada pour l'empressement mis à leur payer des bénéfices en maladie : MM. J. A. Robitaille, Alphonse Dumont, Joseph Samson, Théophile Bouchard, Edmond Gingras, Joseph Couturier.

Taxe "per capita"

Cette taxe, instituée par la Convention fédérale, est destinée au maintien des conseils de district. Elle est strictement payable aux trésoriers des dits conseils, dont voici les noms et adresses :

DISTRICT DE QUÉBEC : Dr P. H. Bédard, 236 rue St-Jean, Québec.

DISTRICT DE MONTRÉAL : Dr J. A. Duhamel, 1078 rue St-Denis, Montréal.

DISTRICT D'OTTAWA : Rév. M. Hudon, Rockland, Co. Russell, Ontario.

Cette taxe doit être remise par les conseils et bureaux en février et aout, chaque année.

LE PRÉVOYANT Chez nos Conseils

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



x

L'effort soutenu vient à bout de tout.

x

La mutualité a fait disparaître bien des hypothèques du foyer.

x

La prospérité revient dans le pays. Elle devrait faciliter le recrutement.

x

"Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins".

—La Fontaine.

x

La critique devient une chose dangereuse quand elle est faite à tort et à travers. Renseignons-nous et soyons charitables!

x

Des milliers de personnes sont b'essées chaque jour. Votre tour viendra peut-être. Avez-vous déjà songé à cette éventualité?

x

Le devoir des officiers est de stimuler le zèle, de réveiller l'ardeur des confrères qui oublient leur propre intérêt et celui de la société.

—

Les ennemis d'une société ne sont pas ses adversaires extérieurs, mais ceux de ses membres qui oublient les préceptes de la divine charité.

x

Les sociétés soi-disant neutres en matière de religion ou indifférentes en matière de nationalité, ne sont pas faites pour les Canadiens-Français, qui tiennent à leurs principes religieux, à leur langue et à leurs traditions.

x

L'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre; avec de petits coups de dents une souris coupe un câble; avec de petits coups de hache on abat de grands chênes; —et avec de tout petits coups de langue aussi, on massacre à jamais une réputation!

x

Certains de nos membres refusent de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression que la société exige \$1.00 d'abonnement par année pour sa publication mensuelle. Cette impression est fautive. Tous les membres indistinctement ont droit à la livraison de notre publication. Nous n'exigeons l'abonnement que des étrangers.

Quelques renseignements. Inspections satisfaisantes.—Elections des officiers.

De retour de leurs visites à plusieurs de nos conseils, nos organisateurs se déclarent généralement satisfaits du travail accompli, des efforts faits pour assurer la bonne administration, et du bon esprit qui semble régner partout. Ils constatent, comme il y a quelques mois, que l'on se promet en maints endroits de décrocher une bannière ou une prime. Tant mieux, pour le concours et pour la société.

On trouvera ci-dessous des renseignements intéressants, glanés un peu au hasard dans les rapports des organisateurs. Nous y joignons une liste des nouveaux officiers de nos conseils, que nous continuerons dans les prochains numéros du "Prévoyant".

Buckingham.—Le conseil de cet endroit, n° 15, est nombreux et compte des officiers dévoués. Il comprend 288 membres. Depuis 1906, ces membres ont reçu en bénéfices \$2,851.04. Voici les noms du personnel du bureau de direction: Rév. M. Creteau, chapelain; E. Portelance, président; Joseph Duval et D. Tourangeau, vice-présidents; L. Pagé, secrétaire; X. Hamelin, trésorier; L. Landry, receveur; Charles Chénier et Homère Cadieux, visiteurs; Ant. Ladouceur, Joseph Latour et J. C. Langlois, censeurs; Ad. Giroux, commissaire-ordonnateur; M. Wallace, médecin.

Ste-Justine.—Institué en 1908, ce conseil a 39 membres. Il est dirigé par le Rév. M. Dufaut, chapelain; MM. Eug. Séguin, président; A. Laplante et X. Séguin, vice-présidents; N. W. Ruel, secrétaire; O. Boulais, trésorier; A. M. Deguire, receveur; O. Legault et Joséphus Gauthier, visiteurs; Léon Gauthier, O. Gauthier et M. Chabot, censeurs; D. Lauzon, commissaire-ordonnateur; O. Boulais, médecin.

Plaisance.—Tout va bien chez les sociétaires de cet endroit. Ils sont au nombre de 54 dans l'Union St-Joseph du Canada. Si l'on tient compte du fait que la population canadienne-française de la localité n'est que de 575 âmes, force est de conclure que le nombre de membres de la société est plus élevé qu'il ne le paraît de prime abord. Le chapelain du conseil n° 140 est le Rév. J. B. Bazinet, chancelier suprême de l'Union St-Joseph du Canada. Les autres membres du bureau de direction sont: MM. Alphonse Séguin, président; William Paquette et Achille Malo, vice-présidents; le Rév. M. J. B. Bazinet, secrétaire; MM. Raphaël Paquette, trésorier; Pierre Landriau, receveur; Eugène Frapper et Aus. Lalonde, visiteurs; F. X. Bourbonnais, Alexandre Depatit et Joséphat Guindon, censeurs; Eugène Nadeau, commissaire-ord;

Dr J. E. D'Amours, médecin-examineur.

Montebello.—133 membres en règle composent ce conseil, lequel remonte à 1905. Son bureau de direction est constitué comme suit: Rév. M. Chamberland, chapelain; MM. Bourgeois, président; H. Carrière et D. Lacroix, vice-présidents; P. Thomas, secrétaire; O. Bourgeois, trésorier; N. Sarazin, receveur; D. Lavictoire, D. Deschaineau, A. Vallée et G. Séguin, visiteurs; A. Clément, Lauriot et H. Denis, censeurs; P. Denis, commissaire-ordonnateur; M. Bélanger, médecin-examineur.

Coteau-Station.—Etabli en 1903, le conseil de cette localité compte 87 membres et reçoit une cotisation mensuelle de \$132.00. Les officiers sont les suivants: Rév. J. A. Lippé, chapelain; Chas. Dumesnil, président; O. Houle et T. St-Cyr, vice-présidents; J. O. Leroux, secrétaire; H. R. Smith, trésorier; J. O. Leroux, receveur; F. Montpetit et A. Chatelain, visiteurs; T. Vernier, Jos. Asselin et A. Montpetit, censeurs; A. Gareau, commissaire-ordonnateur; W. Cartier, médecin.

Papineauville.—Il y a 90 membres de l'Union St-Joseph du Canada à Papineauville. Et le président et le receveur se font fort de porter ce chiffre à cent sous peu. Le Rév. M. Rochon est chapelain du conseil n° 17. Le président est M. I. J. Ouellette; vice-présidents, MM. J. B. Gauthier et J. Vézina; secrétaire, M. H. Desjardins; trésorier et receveur, M. J. E. Hudon; visiteurs, MM. N. Dault, J. Dault, E. Douville et L. Séguin; censeurs, MM. D. A. Gauthier et O. Clément; commissaire-ordonnateur, M. Art. Bélanger.

Ste-Anne de la Pérade.—Le conseil n° 128 compte 108 membres en règle. Il a été institué en 1907 avec 61 membres. Durant le premier trimestre de 1909, il a payé \$72.13 de bénéfices à ses membres, contre \$235.00 durant la période correspondante de 1908. Les assemblées ont lieu régulièrement tous les mois. Le chapelain du conseil est le Rév. J. L. C. Carboneau; président, M. J. B. Savard; vice-présidents, MM. Alfred Lanouette et Joseph Martel; secrétaire, M. Narcisse Lanouette; trésorier, M. B. E. Lahaye; receveur, M. J. Fréchette; visiteurs, MM. Gédéon Tessier et Art. Arcand; censeurs, MM. Camille Trudel, Art. Lafèche et Alph. Douville; commissaire-ordonnateur, M. Chs. Tessier; médecin-examineur, M. B. E. Lahaye.

St-Romuald.—L'effectif de ce conseil est de 49 membres. Les officiers sont: le Rév. Chs. Richard, chapelain; MM. Alfred Rochette, président; Alph. Gagnon et Alex. Gravel, vice-présidents; Auguste Morency, secrétaire; Alphonse Belleau, trésorier; L. G. Gravel, receveur; Ls. Boucher et Philippe Plante, visiteurs; Jérémie Caouette, Louis Nadeau et Johnny Croteau, censeurs; Narcisse Caouette, com-

missaire-ordonnateur; Dr Lambert, médecin-examineur. Le recrutement est assez difficile dans cette localité. La cause en est sans doute dans le fait que plusieurs sociétés de secours mutuels y font affaire, mais surtout dans le fait du manque d'activité du marché du travail.

Thetford Mines, co. Mégantic, Qué.—Chapelain, Rév. J. G. Goudreau; président, Alph. Sévigny; vice-présidents, Joseph Gilbert et Théodule Cyr; secrétaire, Eusèbe LaRose; trésorier, Joseph Déblois; receveur, J. Zoël Dumais; visiteurs, Germain Morin et Théodule L'Abbé; censeurs, Joseph Bouffard, F. X. Boulanger et Philippe Grégoire; commissaire-ord., Thomas Poulin.

Lévis, Qué.—Chapelain, Rév. J. H. Roger; président, J. A. E. Robitaille; vice-présidents, Charles Moisan et L. B. Pelletier; secrétaire, Henri Côté; trésorier, J. P. Samson; receveur, Agapit Ouellet; ass. receveur, J. P. Samson; visiteurs de malades, André Gagné et Cléophas Lamontagne; censeurs, Gustave Caron, J. A. Blais et Bona Moisan; commissaire-ordonnateur, L. E. Fortier; médecin, Emile Fortin.

Fournier, co. Pre-cott, Ont.—Chapelain, Rév. A. Beausoleil; président, Jules Denis; vice-présidents, Léon Lalonde et Calixte Montsion; secrétaire, Noé Campeau; receveur, Arthur Bissonnette; trésorier, Jules St-Jean; visiteurs de malades, Abraham Groulx et Auguste Gauthier; censeurs, T. L. Sauvé, Francis Andrews et Louis Chénier; commissaire-ord., Adélarde Denis; délégué, Rév. A. Beausoleil; substitut, Noé Campeau.

St-Augustin, co. Portneuf, Qué.—Président, Phy. Rochette; vice-présidents, Dr E. Descarreaux et Jos. Côté; sec.-trés., P. E. Côté; receveur, Henri Racette; auditeurs, Art. Couture, Ant. Racette et Eug. Germain; visiteurs, L. Jobin et Aurèle Doré; commissaire-ord., Gaud. Cantin.

Grand'Mère, co. Champlain, Qué.—Président, Léandre Gagnon; vice-présidents, J. A. Blais et Jos. Lavallée; secrétaire, J. L. L'Heureux; trésorier, Phil. Lord; receveur, Wilbrod Lemay; visiteurs de malades, Adolphe Lacourse et Alfred Beaudouin; censeurs, Johnny Donat Matton et Arthur Comeau; commissaire-ord., Urbain Cossette.

Avis aux Agents

Les agents qui font du recrutement sont priés de ne pas se servir des anciennes formules intitulées "Demande d'inscription", mais des nouvelles dont le format est plus grand et qui sont intitulées "Demande d'admission".

St-Clet.—L'Union St-Joseph du Canada compte ici 17 membres; elle en comptait 11 en 1907.

L'union fait la force

Ce bon vieil adage, dont la sagesse des nations a fait le lien le plus élémentaire de toute société et que l'Union St-Joseph a choisi pour devise, ne m'a jamais semblé s'a dresser avec plus de force et de vérité qu'aujourd'hui aux Canadiens-Français d'Ontario. Sachons le reconnaître, notre situation dans la province n'est pas brillante et les événements ne nous permettent pas d'envisager l'avenir sans de tristes appréhensions. Certes, je ne veux pas être pessimiste, et je suis persuadé que le moral d'un peuple, comme celui d'un individu, a plus besoin d'encouragements que de sombres menaces pour entreprendre avec succès les luttes de la vie ; mais donnez-vous la peine de faire une étude pas longue, pas même approfondie de la condition sociale et économique de nos compatriotes de la province, et, sans avoir recours aux statistiques qui, brutalement, vous arracheraient bien des illusions, vous verrez qu'il est plus que temps de jeter le cri d'alarme.

Si, au moins, il y avait chez nos concitoyens, même et surtout dans les classes dirigeantes, un semblant d'opinion publique, peut-être pourraient-ils encore facilement se ressaisir ; mais que faire avec des gens à qui vous dites : "Nos écoles séparées viennent de recevoir encore un mauvais coup ; leur existence, hélas ! ne tient qu'à bien peu de choses", et qui se contentent de répondre : "Vraiment ; oh ! comme ils sont fanatiques, ces Anglais d'Ontario !" Où bien : "Savez-vous, mon cher, que nous marchons à grands pas vers l'anglicisation ; la langue française, presque mise à la porte de nos écoles par une bureaucratie francophobe, malheureusement oubliée ou abandonnée par des groupes entiers de compatriotes, perd du terrain chaque jour ; les 230,000 Canadiens-Français d'Ontario ne parlent plus tous le français : bon nombre d'entre eux n'ont plus rien qui les rattache à la mentalité française, aux traditions nationales ; pour comble de malheur, la génération qui grandit sera peu ou point du tout préparée aux luttes qui s'annoncent plus vives, plus menaçantes que jamais." — "Ah ! oui, tout cela est bien triste !"

Un citoyen pourtant intelligent, qui s'est taillé dans le commerce une assez jolie fortune, me disait ces jours derniers : "Il paraît qu'il se prépare un Congrès des Canadiens-Français d'Ontario ?" — "Mais oui ; et j'espère bien qu'il aura tout le succès désirable." — "Bah ! à quoi bon faire de l'agitation en face d'une majorité déjà si hostile à notre race. Ou'allons-nous gagner à ce jeu de revendications retentissantes ? tout au plus faire le jeu des fanatiques qui n'attendent qu'un mouvement de notre part pour mieux exécuter le projet de notre écrasement." Et remarquez bien que vous rencontrerez des centaines de Canadiens qui raisonnent de pareille façon, qui ne songent pas un instant que pour ne

pas être écrasé, il faut marcher avant tout la tête haute.

Encore une fois, n'ai je pas raison d'affirmer qu'il n'y a pas chez nos gens d'opinion publique éclairée, avertie, indépendante ; que pour les intéresser à la chose publique, aux questions qui sont le plus intimement liées aux destinées de notre race, il y a toute une éducation à faire.

Or, cette œuvre sociale, si foncièrement patriotique, qu'un groupe de concitoyens vient d'entreprendre, je ne sache pas qu'elle puisse mieux réussir qu'au moyen d'un grand Congrès National.

Pour une première fois que j'ai l'honneur de recevoir l'hospitalité dans les colonnes du "Prévoyant", je me permets donc de faire ici même un chaleureux appel aux membres de l'Union St-Joseph en faveur de cette œuvre du Congrès National. Avec le concours et les sympathies d'une presse gagnée d'avance à la cause, une société puissante comme la nôtre, qui jalonne sa route de ces deux grands principes chrétiens, "foi et charité", est à mon sens le véhicule le plus propre à faire pénétrer dans les masses cette idée de ralliement et de mouvement d'ensemble.

C'était, si je ne me trompe, la pensée dominante du premier message que Monsieur G.W. Séguin, en assumant la charge de président, adressait aux membres de l'Union St-Joseph, "faire de chacune des succursales de la société comme autant de foyers d'où rayonneraient la pensée française, l'amour et les intérêts de notre belle langue française." Je me prévaux donc de ce beau geste de notre digne président pour dire aux quinze mille membres de l'Union St-Joseph de notre province qu'une première occasion se présente où les Canadiens-Français devront se toucher les coudes, travailler dans une fraternelle communauté de pensées et de sentiments à l'étude des problèmes sociaux que doit saisir et résoudre une race qui a foi dans la grandeur de ses destinées. C'est là tout le but du Congrès qui s'organise, et c'est pour le succès de cette organisation que je sollicite de mes compatriotes et co associés de l'Union St-Joseph du Canada le précieux appoint de leurs sympathies, de leur encouragement, et, qui sait ? peut-être même de leurs généreux sacrifices.

C'est donc avant tout une œuvre d'union, d'organisation, qu'entreprend le Congrès. Pourquoi, je vous le demande, les 230.000 Canadiens-Français d'Ontario ne jouissent-ils pas du prestige que devrait leur assurer leur nombre ? Pourquoi, dans les volumineux programmes de l'instruction publique, ne fait-on pas une place plus large, plus honorable à l'enseignement du français ? Parce que nos concitoyens, malheureusement divisés par l'esprit de parti, disséminés aux quatre coins de la province, se connaissant peu ou point du tout, manquent de cette cohésion et de cet ensemble qui donneraient tant de force et d'élan à leurs justes revendications.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada ne peuvent pas ne pas travailler à cette œuvre si désirable de rapprochement et d'organisation de nos forces nationales. Ils se doivent à eux-mêmes de faire prévaloir dans les délibérations de cette grande Convention tout ce que renferme de sens pratique, tout ce que promet de succès la devise de notre belle et puissante société : "L'union fait la force".

A. BEAUSOLEIL, ptre.

Dans nos Bureaux

Rivière-Beaudette. — Le bureau de cette localité, ouvert le 30 septembre 1908, compte 10 membres, tous en règle ; un seul est bénéficiaire. Comme la population canadienne-française de l'endroit est de 600 âmes, il y a lieu d'espérer que la société y recrutera d'autres membres.

Lancaster. — Les Canadiens-Français ne sont que 200 ici. Plusieurs sociétés de secours mutuels y ont des membres. L'Union St-Joseph, qui n'y a créé un bureau que le 18 juin 1908, n'a encore que quatre membres.

Coteau Landing. — Ce bureau, ouvert le 19 octobre 1901, comprend 14 membres ; la population de l'endroit est de 350 Canadiens-Français.

St-Polycarpe. — Depuis l'ouverture du bureau, 29 décembre 1906, on a recruté 22 membres actuellement en règle. M. J. Monette est percepteur et M. J. Lortie médecin. On espère que le concours amènera de nouveaux membres.

St-Zotique. — En dépit d'une population canadienne-française de 1500 âmes, l'Union St-Joseph n'a encore ici que huit membres. Le bureau est ouvert depuis un an.

Alexandria. — Etant donné le grand nombre de sociétés qui ont pris pied à Alexandria, le recrutement n'y est pas très facile. C'est ce qui explique que l'effectif de ce bureau ne soit encore que de 31 membres.

Perkins. — Ouvert on ne sait quand, le bureau de Perkins compte 40 membres. Il a pour percepteur M. J. A. Fauteux et pour médecin-examineur M. V. Desy.

Ste-Rose de Lima. — 96 membres appartiennent à ce bureau, mûr pour être transformé en conseil. Le percepteur est M. le Dr E. Victor Desy.

Masson. — 87 membres ici. Le percepteur est M. H. Viau, médecin. Il y a eu trois décès de membres de l'Union St-Joseph dans ce bureau, depuis sa fondation.

Angers. — Bien que la mutualité ne soit pas très bien comprise dans certains milieux de cette localité, le bureau compte 24 membres. M. Honoré Bertrand en est le percepteur.

Tableau d'Honneur

De succès en succès.—307 nouveaux membres durant le mois de mai.

Ne fusse que pour stimuler le zèle de nos agents, nous donnons encore ici la nomenclature des inscriptions reçues durant le mois de mai. Le total est de 307, soit une diminution de 40 sur celui du mois d'avril, lequel était de 347. Mais il y a tout lieu de croire que le mois de juin sera plus avantageux pour le recrutement. On a d'ailleurs raison d'être fier du bilan du mois de mai.

L. J. Bourdon...38	R. Mercier..... 4
J. M. Lemieux...30	A. Plante..... 1
Geo. Tessier...27	Officiers..... 4
Jos. Hudon...13	J. B. Levague... 2
Nestor Wallot...23	Damien Gourd... 3
F. X. Julien...20	Jos. Bazinet... 1
R. Fréchette... 5	Dr M. Gravel... 1
G. J. Tessier, père 1	Ans. Chabot... 3
J. Vaillancourt... 1	V. Bernier... 1
J. A. Bigonnesse... 2	F. Fournier... 1
J. A. Cadorette... 1	C. O. Dupuis... 1
Geo. Joannis... 1	Phil. Bureau... 1
Theo. Leclerc... 3	A. G. Gagnon... 2
P. Rochette... 2	J. L. L'Heureux... 1
Ag. Quellet... 2	J. H. Bélanger... 1
Jos. Guay... 7	P. Pomerleau... 1
J. B. Villeneuve... 2	E. V. Desy... 1
Jos. Durocher... 4	Rd. de Champlain 1
Camille Ménard 1	Cornélius Leduc... 1
Alb. Boulet... 7	Xavier Séguin... 2
E. Welsch... 4	Dr D. Larue... 1
A. Lavertu... 2	A. Bureau... 1
Dr G. S. Cloutier 2	Rév. J. E. Hudon 1
Rév. J. Chatelain 1	E. Villeneuve... 1
E. J. Labelle... 4	J. E. Meunier... 1
J. C. Sirois...33	Thos. Maheu... 1
Ernest Cécile... 2	J. A. Gravelle... 1
Jos. Landry... 1	A. A. Gélinas... 1
Jos. Bélanger... 2	Ls. Gignac... 1
L. O. Payette... 2	J. G. Robichaud... 1
A. E. Michon... 1	G. E. Lambert... 1
Oct. Rainville... 1	J. B. Morissette... 1
F. X. Gadbois... 1	J. A. Watier... 1
A. C. Martel... 1	Aug. Mailhot... 1
B. Bernard... 1	Léon Lizotte... 1
A. Nault... 1	B. Charron... 1
F. F. Fontaine... 1	D. Potvin... 1
Jos. Cadieux... 2	D. Dubois... 1
Ad. Monette... 1	J. Gratton... 1
D. Potvin... 2	J. B. Neveu... 1
Nap. Bouchard... 1	
E. Roy... 1	

307

Bouquet Spirituel

Par l'entremise de ses directeurs, l'Union St-Joseph du Canada a voté la somme de \$75.00 pour faire chanter un service solennel pour feu Monseigneur Joseph Thomas Duhamel.

Ce bouquet spirituel, accepté par Monseigneur Routhier, a été déposé sur la tombe de Monseigneur l'Archevêque.

Par la voix des journaux, nous avertirons les membres du jour de la célébration du service en question.

CONDOLEANCES.

Thetford Mines, 11 mai.—A une assemblée de notre conseil, il a été proposé par M. Eusèbe LaRose, secondé par M. Ephrem Nadeau et adopté unanimement, qu'un vote de condoléances soit offert à notre estimé confrère Théodule L'Abbé, qui vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse.

EUSÈBE LAROSE, sec.